SYS-809 VISION PAR ORDINATEUR

Évaluation des projets de session

Le projet de session se répartit sur les 10 dernières semaines de la session et vise à explorer plus en profondeur un algorithme en particulier de vision numérique. Le projet peut être réalisé seul ou en équipe et est idéalement rattaché à votre projet de recherche de maîtrise ou de doctorat lorsque celui-ci comporte une partie de vision numérique. Une liste de proposition de projets est jointe en annexe pour faciliter la tâche de ceux et celles dont le projet de recherche ne comporte pas d'aspect vision. Cette liste ne se veut aucunement limitative.

Le projet de session compte pour 40% de la note finale du cours, soit 40 points sur le total de 100 du cours au complet. L'évaluation du projet comprend une présentation orale sur 10 points et un rapport technique évalué sur 30 points.

Présentation orale (10 points)

1. Objectifs

La présentation orale fournit à chaque étudiant de l'équipe de pouvoir s'exprimer devant un auditoire sur le projet qu'il a réalisé avec les autres membres de l'équipe. Chaque étudiant fait la synthèse de ses travaux et présente les principaux éléments de son projet à l'assistance.

2. Organisation

Un minimum de 10 minutes et un maximum de 15 minutes sont allouées à chaque membre de l'équipe pour sa présentation; une période de questions de la part de l'assistance d'au plus 10 minutes suivra les exposés de tous les membres de l'équipe. Chaque membre de l'équipe doit présenter sa partie de projet qu'il a plus particulièrement développé, mis au point et testé.

Chaque membre de l'équipe dispose des moyens audio-visuels usuels, i.e. acétates, diapositives, vidéo, ordinateur. Tout autre moyen audio-visuel autre qu'acétates ou ordinateur doit être signalé au professeur ou chargé de cours au moins deux semaines avant la présentation.

3. Critères d'évaluation

Forme (60%) : - Utilisation des divers moyens d'expression

- Qualité de la communication

- Manière de s'exprimer clairement en articulant bien

- Qualité de la langue

Contenu (40%) : - Enchaînement des idées permettant une bonne compréhension du

problème et de la solution choisie

- Capacité de transmettre les idées essentielles en donnant à chaque

élément une importance adéquate

- Respect du temps alloué tout en ayant complètement couvert le sujet

Rapport technique (30 points)

Le rapport technique est rédigé selon les normes usuelles. Il comportera une trentaine de pages. Un seul rapport est soumis au nom de toute l'équipe et la note d'évaluation s'appliquera à tous les membres de l'équipe.

1. Contenu du rapport

Page de titre

Table des matières

Résumé ou sommaire

Introduction

Revue de la littérature

Identification du problème

Méthodologie et élaboration de la solution

Discussion et interprétation des résultats

Conclusion

Recommandations

Références

Annexes

2. Barème d'évaluation

Forme (10 pts) :

qualité du rapport

- Respect des normes de présentation (table des matières, pagination,

qualité des tableaux et figures, bibliographie, annexes)

- Qualité de la langue (orthographe, clarté, vocabulaire)

Contenu (20 pts):

- Exposé du problème (présentation et identification)
- Valeur technique (hypothèses, analyse, méthodologie, rigueur)
- Interprétation et discussion des résultats
- Conclusions et recommandations